Projet	# LOGEMENTS POUR ARTISTES "LE CHEVAL NOIR"
Architectes	ATELIER GIGOGNE SPRL
Adresse	rue du Cheval Noir, 1080 Bruxelles
Programme	Transformation d'une ancienne brasserie, située le long d'un ancien bras de la Senne, en 31 ateliers-logements pour artistes.
Ã propos	La reconversion de cette ancienne brasserie du 19 ème siècle insérée dans un îlot industriel très dense à proximité du canal a conduit à la proposition de remplacer une partie de l?ensemble immobilier existant par une construction nouvelle de même volume, mais de surface au sol plus réduite. Cette solution radicale a permis d?aérer l?îlot sans réduire sa densité et de donner à tous les logements-ateliers une double orientation. La plupart des logements dans le bâtiment existant sont traités en duplex. La distribution se fait par un système de coursives et de passerelles extérieures dont les niveaux sont reliés par un ascenseur-monte-charges et deux escaliers nouveaux.
Typologie	Logements multiples
Statut	Construit
conception	2003
livraison	2010
MaÃ®tre d'ouvrage	Fonds du Logement des Familles de la Région de Bruxelles
Budget total	3.917.652 ? Htva
Budget au m2	1.336 ?/m²
Superficie	2.933 m²
Co-auteur	l'Escaut architectures
Architectes	Atelier Gigogne : Pierre Van Assche, avec la collaboration de Vincent Piroux et Damien Claes (concours)
Architectes	l'Escaut : Olivier Bastin, Nelle Stagier, David Crambert, Vincent Piroux, Cédric Libert
Stabilité	Ney & Partners
Techniques spéciales	Seca Benelux

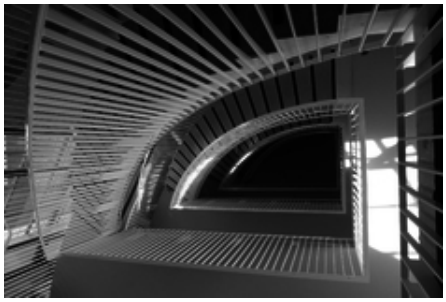

rue Schildknecht 33/G
1020 Bruxelles

Tél : 32 2 428 82 02 - 32 476 98 53 96

pierre.vanassche@gigogne.net
www.gigogne.be

AUTRES PROJETS :

Fondation Marc Sleen
- 2009 2010
- Bruxelles

Logements urbains à basse énergie
- 2010 2013
- Bruxelles

Maison des Femmes
- 2006 2010
- Bruxelles

Reconversion de l'ancien Couvent des Ursulines
- 2004 2013
- Mons

le contexte industriel du canal
Â© Marc Detiffe

duo de l'ancien et du nouveau
Â© Marc Detiffe

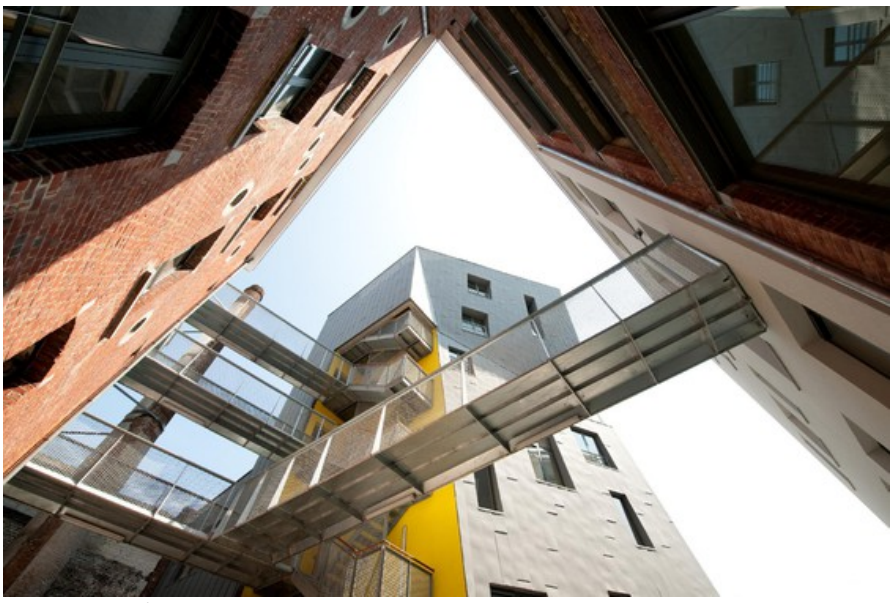

contre-plongÃ©e depuis la cour
Â© Marc Detiffe

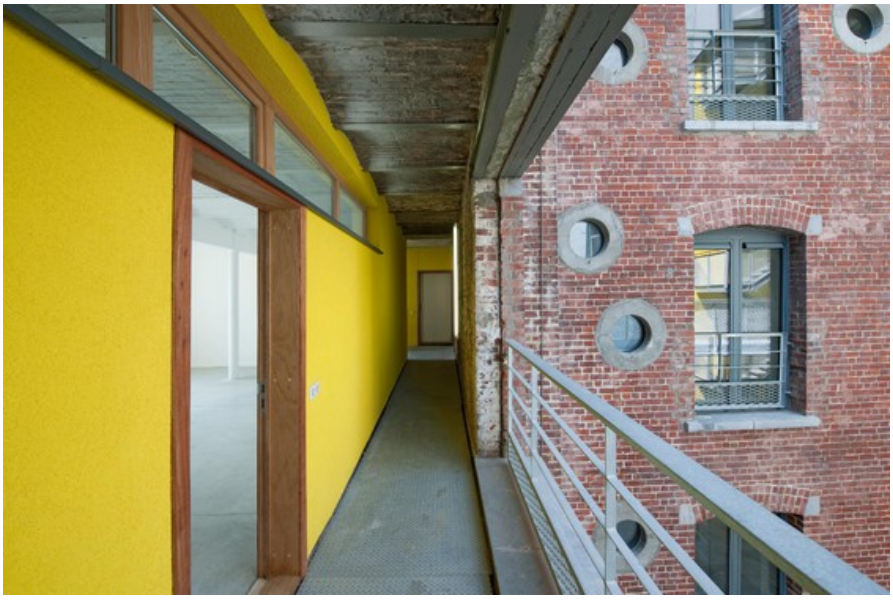

Une coursive
Â© Marc Detiffe

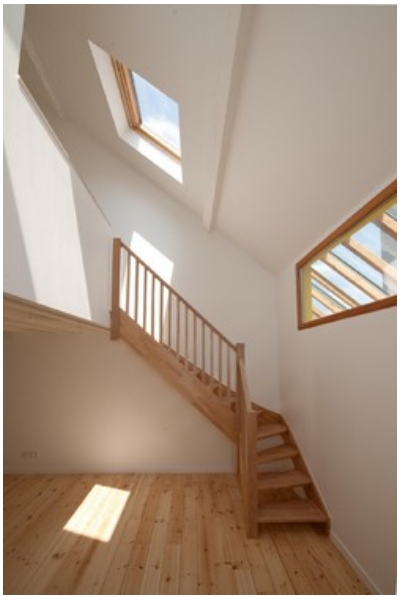

un logement-atelier en duplex
Â© Marc Detiffe